République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation Professionnelle

Arts et Industries Graphiques Infographe

3

Programme d'études

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation Professionnelle

Arts et Industries Graphiques Infographe

Programme d'études



ÉQUIPE DE DIRECTION

Direction algérienne du projet

Nouar Bourouba, Directeur

Coordonnateur national du projet

INFP El Biar Alger

Wassila Hadjadj, Directrice des études INFP El Biar Alger

Direction canadienne du projet

Jocelyne Bergeron, Directrice du projet CIDE Montréal

Germain Voyer, Directeur terrain du projet CIDE Montréal

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Conception et rédaction

Bélaid Abtout, Chargé d'études INFP El Biar Alger

Fatiha Bourahla, Formatrice INSFP Bir Mourad Rais Alger

Dahbia Djabri, Chargée d'études IFP Birkadem Alger

Mourad Laidi, Formateur IFP de Médéa

Nadia Mezouari, Chargée d'études INFP El Biar Alger

Djamila Tazerout, Formatrice INSFP Bir Mourad Rais Alger

Formation technico-pédagogique et soutien à l'élaboration du programme

Line Desmarais, Conseillère technique Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

AVANT-PROPOS

La situation économique et sociale de l'Algérie exige plus que jamais, la redynamisation du système de formation professionnelle, par la mise en place de nouvelles stratégies permettant à notre secteur de jouer un rôle prépondérant dans la relance économique du pays.

Dans le contexte d'une économie de marché, il ne s'agit pas uniquement de vouloir former de la main-d'œuvre, mais encore faut-il connaître les exigences et les besoins du marché du travail. On doit donc savoir quels genres de compétences développer chez les personnes à former et le nombre de personnes ciblées dans chaque domaine d'activités économiques, pour que l'offre du système de formation soit en adéquation avec les besoins des entreprises.

Dans cette perspective, les autorités algériennes ont sollicité la contribution du Canada pour une expérimentation de l'approche par compétences. Intitulé :« Appui à l'expérimentation de l'approche par compétences dans le secteur de la formation professionnelle en Algérie », ce projet a pour finalité, l'appui aux efforts de la réalisation d'une réforme du système de formation professionnelle, orientée vers l'acquisition des compétences en vue d'exercer un métier ou une profession.

D'une durée de deux ans (2004-2006), le projet de coopération vise d'une part, l'expérimentation d'une ingénierie de formation professionnelle dans quatre filières : Froid et Climatisation, Arts et Industries Graphiques, Mécanique Automobile et Gestion des Ressources en Eau et, d'autre part, la sensibilisation et l'accompagnement des autorités algériennes pour déterminer les tenants et les aboutissants de cette expérimentation.

Le projet comprend donc quatre volets :

Le volet A qui, par des séminaires de sensibilisation, vise à informer et à sensibiliser les intervenants du système de formation et de l'enseignement professionnels à l'ingénierie de formation liée à l'approche par compétences.

Le volet B qui offre un support, au regard des quatre secteurs retenus, dans la réalisation d'études de planification et dans la réalisation d'une nomenclature des emplois et métiers ; un appui est également fourni dans la réalisation d'études sur l'égalité entre les sexes en formation professionnelle.

Le volet C qui vise l'expérimentation de l'ingénierie de formation, plus particulièrement, le développement de programmes et de supports de formation, dans les quatre secteurs retenus.

Le volet D qui vise l'information et la sensibilisation des autorités responsables du système de formation à l'ingénierie de gestion liée à l'approche par compétences.

Le Projet d'appui à l'expérimentation de l'approche par compétences dans le secteur de la formation professionnelle se déroule dans un esprit de coopération marqué par une longue relation de partenariat entre le Canada et l'Algérie. Le projet a été réalisé avec l'appui du gouvernement du Canada agissant par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
BUTS DU PROGRAMME	2
TABLEAU SYNTHÈSE DU PROGRAMME	3
LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION	4
PRÉSENTATION DE LA MATRICE DES COMPÉTENCES	5
MATRICE DES COMPÉTENCES	6
PRÉSENTATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	7
OR IECTIES ODÉDATIONNELS	Q

INTRODUCTION

Le programme *Infographie* est le résultat des travaux entrepris dans le cadre du projet algérocanadien visant l'expérimentation de l'approche par compétences.

Le programme a été élaboré suivant une approche par compétences qui exige, notamment, la participation de partenaires du milieu du travail et de l'éducation. Une compétence est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (connaissances, habiletés de divers domaines, perceptions, attitudes, etc.).

Le programme tient compte de facteurs tels que la situation de travail et les besoins de formation. Il vise une formation à la fois accessible, fonctionnelle et polyvalente, permettant une plus grande capacité d'adaptation au marché du travail et facilitant la mobilité de la main-d'œuvre.

Dans le présent document on trouve:

- les buts du programme Infographie;
- le tableau synthèse du programme;
- la liste des compétences visées par la formation;
- la matrice des compétences;
- les objectifs opérationnels.

La formation professionnelle s'appuie sur des responsabilités partagées entre, d'une part, le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels qui assume l'élaboration des programmes et des guides d'accompagnement et, d'autre part, les établissements d'enseignement, qui assurent l'application des programmes et l'évaluation des apprentissages.

Le programme constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel les enseignantes et les enseignants sont appelés à exercer leur profession. Il délimite leurs interventions pédagogiques en précisant les objectifs d'apprentissage à atteindre avec les élèves. La réussite du programme assure à l'élève la qualification nécessaire à l'exercice de son métier en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à lui donner une certaine polyvalence.

BUTS DU PROGRAMME

Le programme Infographie vise à former des infographes.

Les infographes travaillent dans des entreprises de communication (presse écrite, presse télévisée, agence de publicité, etc.), maisons d'édition ou entreprises industrielles. Ils font la conception et la réalisation de maquettes et de produits graphiques ou numériques, à l'aide d'outils informatiques. Ils assurent aussi la qualité de leur production.

De plus, le programme vise :

- 1. à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre de réaliser correctement, avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la profession;
- 2. à favoriser son intégration à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail et lui permettre de s'intégrer de façon harmonieuse au marché du travail;
- 3. à favoriser son évolution et son approfondissement des savoirs professionnels, c'est-à-dire à lui permettre :
 - de comprendre les principes sous-jacents aux différentes techniques utilisées;
 - d'acquérir des méthodes de travail et le sens de la discipline;
 - d'acquérir l'autonomie et le sens de l'initiative et des responsabilités dans l'exécution de ses tâches;
 - de renforcer son intérêt pour la qualité du travail;
- 4. à favoriser sa mobilité professionnelle, c'est-à-dire à lui permettre :
 - d'accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter;
 - d'acquérir des attitudes positives à l'égard des changements technologiques;
 - de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi;
 - d'acquérir une perception juste des possibilités de carrière dans le domaine.

TABLEAU SYNTHÈSE DU PROGRAMME

La durée du programme est de 1 800 heures; de ce nombre, 990 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 810 heures à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme est divisé en 22 modules dont la durée varie de 30 heures à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et à l'enseignement correctif.

Numéro du module	Titre du module	Durée (heures)
01	Métier d'infographe	30
02	Infographie et chaîne graphique	90
03	Communication en milieu de travail	60
04	Dessin appliqué	90
05	Prise en charge de projet de maquette	90
06	Informatique	120
07	Recherche iconographique	75
08	Langues d'usage	105
09	Anglais	45
10	Communication visuelle	90
11	Concept et texte	90
12	Concept et image	90
13	Contrôle de qualité et suivi du travail	75
14	Traitement du texte	90
15	Traitement d'images	120
16	Production d'illustrations	120
17	Multimédia	75
18	Imposition de maquette	45
19	Mise en page de maquette	75
20	Production de film	75
21	Recherche d'emploi	30
22	Intégration au milieu de travail	120

LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

- 1. Se situer par rapport au métier.
- 2. Situer l'infographie par rapport à la chaîne graphique.
- 3. Communiquer en milieu de travail.
- 4. Faire des dessins à la main.
- 5. Prendre un projet de maquette en charge.
- 6. Exploiter un environnement informatique.
- 7. Recueillir les éléments d'un projet de maquette.
- 8. Utiliser les langues d'usage en contexte professionnel.
- 9. Utiliser l'anglais en contexte professionnel.
- 10. Analyser la portée d'un message.
- 11. Mettre un concept en texte.
- 12. Mettre un concept en image.
- 13. Assurer le contrôle de qualité et le suivi du travail.
- 14. Traiter du texte.
- 15. Traiter des images.
- 16. Produire des illustrations.
- 17. Se situer par rapport à une production multimédia.
- 18. Effectuer l'imposition d'une maquette.
- 19. Effectuer la mise en page d'une maquette.
- 20. Produire le film d'une maquette.
- 21. Rechercher un emploi.
- 22. S'intégrer au milieu de travail.

PRÉSENTATION DE LA MATRICE DES COMPÉTENCES

La matrice des compétences met en évidence les relations entre :

- les compétences générales qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle;
- et les compétences particulières qui sont propres au métier ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

La matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (Δ) marque un lien entre une étape du processus de travail et une compétence particulière. Le symbole (\circ) marque un lien entre une compétence générale et une compétence particulière. Lorsque le symbole est noirci, cela indique que l'on tient compte d'un tel lien dans la formulation de l'objectif opérationnel visant une compétence particulière.

MATRICE DES COMPÉTENCES

MATRICE DES COMPÉTENCES																			
				COMPÉTENCES GÉNÉRALES											PROCESSUS				
INFOGRAPHE	tence			étier	rapport à	ı de travail	à la main	nent	sage en	texte	message	qualité et	nne						vail
1 800 h COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)	Se situer par rapport métier	Situer l'infographie par rapport la chaîne graphique	Communiquer en milieu	Faire des dessins à la	Exploiter un environnement informatique	Utiliser les langues d'usage contexte professionnel	Utiliser l'anglais en contexte professionnel	Analyser la portée d'un message	Assurer le contrôle de le suivi de son travail	Se situer par rapport à une production multimédia	Rechercher un emploi	Planifier son travail	Préparer son matériel	Effectuer son travail	/érifier son travail	Faire approuver son travail
Numéro de la compétence		I	I	1	2	3	4	6	8	9	10	13	17	21					
Type d'objectif				S	С	S	С	С	С	С	S	С	С	С					
Durée (h)			1	30	90	60	90	120	105	45	90	75	75	30		1			
Prendre un projet de maquette en charge	5	С	90	0	•	•	0	•	0		0		0		A	A	A		
Recueillir les éléments d'un projet de maquette	7	С	75	0		0		•	0	0	0	0	0		A	A	A	A	
Mettre un concept en texte	11	S	90	0		•			•	0	•	0	0			A	A	Δ	•
Mettre un concept en image	12	S	90	0		•	•		•	0	•	0	0				•	Δ	A
Traiter du texte	14	С	90	0				•	•		0	•	0			Δ	•	A	
Traiter des images	15	С	120	0			0	•			0	•	0			Δ	•	•	
Produire des illustrations	16	С	120	0			•	•			0	•	0			Δ	A	A	
Effectuer l'imposition d'une maquette	18	С	45	0	0		•	•				•				Δ	A	A	Δ
Effectuer la mise en page d'une maquette	19	С	75	0			0	•				•				Δ	A	A	Δ
Produire le film d'une maquette	20	С	75	0	0			•				•				Δ	A	•	Δ
S'intégrer au milieu de travail	22	S	120	0	•	•	•	•	•	•	•	•	0	•	A	A	A	A	A

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectif

L'objectif traduit la partie opérationnelle de la compétence à acquérir selon des exigences précises et en termes pratiques pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation. L'objectif est défini en fonction d'un comportement ou d'une situation.

> Objectif défini en fonction d'un comportement

L'objectif défini en fonction d'un comportement est relativement fermé et il décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Il comprend les cinq composantes suivantes :

- l'énoncé de la compétence présente le comportement global attendu à la fin des apprentissages effectués à l'intérieur d'un module;
- les précisions sur le comportement attendu décrivent les précisions essentielles d'une compétence sous la forme de comportements particuliers. Elles précisent soit les grandes étapes de mise en œuvre, soit les principales composantes de la compétence;
- *le contexte de réalisation* renseigne sur la situation de mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail;
- les critères généraux de performance définissent des exigences qualitatives ou quantitatives d'ordre général, liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité. Ils se rattachent à l'ensemble ou à plusieurs des précisions, et font ressortir des éléments importants à considérer pour l'apprentissage et pour l'évaluation;
- les critères particuliers de performance définissent des exigences à respecter et se rattachent à une précision. Ils font ressortir des éléments importants à considérer pour l'apprentissage et pour l'évaluation.

> Objectif défini en fonction d'une situation

L'objectif défini en fonction d'une situation est relativement ouvert et il décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle l'élève est placé. Les produits et les résultats varient selon les personnes. L'objectif défini en fonction d'une situation comprend les cinq composantes suivantes :

- l'énoncé de la compétence présente une intention à poursuivre tout au long de la démarche d'apprentissage;
- *les précisions sur l'intention poursuivie* mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent ainsi une meilleure compréhension de l'intention poursuivie;
- le plan de mise en situation décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage : une phase d'information, une phase de réalisation et une phase d'auto-évaluation;
- les conditions d'encadrement définissent les balises à respecter et les moyens à mettre en place par les enseignants, à la fois pour permettre aux élèves d'effectuer les apprentissages et pour assurer un encadrement équivalent à l'ensemble des élèves. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières à l'organisation pédagogique ou matérielle;
- les critères de participation décrivent les exigences que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur des actions exprimant la participation et non sur des résultats préétablis démontrant l'acquisition de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

MÉTIER D'INFOGRAPHE

Module no : 01 Durée : 30 heures

Objectif opérationnel de situation

Énoncé de la compétence

Se situer par rapport au métier.

Précisions sur l'intention poursuivie :

- Évaluer le choix de son orientation professionnelle.
- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre les particularités du projet de formation.

Plan de mise en situation

1. Phase d'information

- S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de l'infographie : perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, critères et processus de sélection des candidats et des candidates.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités) au cours de visites, d'entrevues, de rencontres d'information animées par un représentant ou une représentante de l'industrie, d'examens de documentation, etc.
- S'informer sur la formation en infographie : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études.

2. Phase de réalisation

- Inventorier les habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier
- Vérifier la concordance entre le programme d'études et la situation de travail en infographie.
- Faire part de ses premières réactions en ce qui a trait au métier et à la formation.
- Voir la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte.
- Présenter les données recueillies ainsi que sa perception du métier et de la formation.

3. Phase d'auto-évaluation

- Faire un bilan de ses goûts, de ses aptitudes, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles.
- Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail en infographie.
- Reconnaître les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra pallier.
- Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation.

Conditions d'encadrement

- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et favoriser l'expression de toutes et de tous.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vision juste du métier et de la formation.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer avec honnêteté et objectivité leur orientation professionnelle.
- Organiser des visites d'entreprises représentatives des principaux milieux de travail en infographie.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : renseignements sur les entreprises et sur le métier, programmes de formation, guides, etc.
- Organiser des rencontres avec des spécialistes du métier.

MÉTIER D'INFOGRAPHE

Module no : 01 Durée : 30 heures

Objectif opérationnel de situation

Critères de participation

1. Phase d'information

• Recueille de l'information sur la majorité des sujets à traiter.

2. Phase de réalisation

- Donne son opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.
- Présente sa perception du métier et du programme d'études en faisant le lien avec les données recueillies.

3. Phase d'auto-évaluation

- Présente un bilan de ses goûts, aptitudes, connaissances du domaine ainsi que de ses qualités personnelles.
- Justifie sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation.

INFOGRAPHIE ET CHAÎNE GRAPHIQUE Module no: 02 Durée : 90 heures Objectif opérationnel de comportement Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Situer l'infographie par rapport à la chaîne À l'aide de documentation spécialisée. graphique. À partir du besoin et de spécifications d'un client ou d'un supérieur. À partir d'un cahier des charges et d'un bon de commande. Critères généraux de performance Respect de la chaîne graphique. Prise en compte des technologies actuelles. Prise en compte du rapport qualité/prix. Précisions sur le comportement attendu Critères particuliers de performance 1. Distinguer le rôle de chaque intervenant de la Identification juste du champ d'intervention et chaîne graphique, pour une production du niveau de responsabilité propres à chaque donnée. intervenant. Distinction claire du rôle et des activités de l'infographe. 2. Analyser l'incidence des choix de fabrication Prise en compte des coûts liés aux procédés sur le coût d'un produit graphique. de fabrication. Prise en compte des coûts liés à la matière d'œuvre. Analyse juste des choix faits par l'infographe au regard du coût du produit graphique. 3. Déterminer les possibilités et les limites du Appréciation réaliste des possibilités et des procédé infographique, pour une production limites du procédé infographique.

donnée.

COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL

Module no : 03 Durée : 60 heures

Objectif opérationnel de situation

Énoncé de la compétence

Communiquer en milieu de travail.

Précisions sur l'intention poursuivie :

- Connaître les principes de la communication.
- Reconnaître l'importance de la communication pour le travail d'infographe.
- Reconnaître les spécificités d'une situation de communication professionnelle.
- Expérimenter des situations de communications.
- Adopter une approche-client.
- Prendre conscience de ses forces et faiblesses quant à sa façon de communiquer

Plan de mise en situation

1. Phase d'information

- S'informer sur les éléments du processus de communication.
- Reconnaître les obstacles à la communication.
- S'informer sur les éléments permettant une communication efficace.
- S'informer sur la communication non verbale.
- S'informer sur l'approche-client.
- S'informer sur le fonctionnement d'une équipe de travail.
- S'informer sur des moyens permettant de résoudre des problèmes de communication.
- À partir de situations vécues dans sa vie personnelle ou professionnelle, examiner sa façon de communiquer en reconnaissant son style et en identifiant ses points forts et ses points faibles.

2. Phase de réalisation

- À partir de jeux de rôle et à l'aide d'outils d'observation et d'analyse, expérimenter des situations normales et difficiles avec des clients, supérieurs et collègues, dans lesquelles on doit :
 - transmettre de l'information;
 - recevoir de l'information; consulter des collègues;
 - donner son avis sur des sujets;
 - convaincre des clients.
- À partir de mises en situation réelles ou possibles, expérimenter des situations de communication écrite à caractère administratif.
- Discuter des obstacles à la communication et des éléments permettant une communication efficace.

3. Phase d'auto-évaluation

- Faire le bilan de ses points forts et de ses points faibles relatifs à sa façon de communiquer avec des clients, supérieurs et collègues.
- Faire le bilan des habiletés acquises dans ce module.
- Indiquer des mesures à prendre pour s'améliorer en matière de communication.

Conditions d'encadrement

- Créer un climat de confiance et d'ouverture.
- Utiliser les jeux de rôle, dans des mises en situation représentatives du milieu de travail.
- Faciliter les échanges d'opinions.
- Encourager et soutenir les élèves éprouvant des difficultés à communiquer.
- Privilégier le travail en sous-groupes en s'assurant que les personnes peuvent, à tour de rôle, participer à des situations et les observer.
- Fournir des grilles facilitant l'observation et l'analyse des mises en situation.
- Fournir des grilles d'auto-évaluation.

COMMUNICATION EN MILIEU DE TRAVAIL

Module no : 03 Durée : 60 heures

Objectif opérationnel de situation

- S'assurer de la disponibilité du matériel didactique/audiovisuel.
- Encourager les élèves à vivre les différentes situations de communication représentatives du milieu de travail.

Critères de participation

1. Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
- Recueille des données sur les principaux sujets traités.
- Auto-évalue sa façon de communiquer avec objectivité.

2. Phase de réalisation

- Participe aux activités.
- Accepte d'expérimenter différents rôles.
- Discute sérieusement des principaux sujets traités.
- Utilise les grilles fournies.

3. Phase d'auto-évaluation

- Discute ouvertement de sa façon de communiquer.
- Identifie des moyens concrets de s'améliorer en matière de communication et de travail d'équipe.
- Accepte de se poser de nouveaux objectifs à atteindre, en vue de s'améliorer au plan de la communication.

DESSIN APPLIQUÉ Module no : 04	Durée : 90 eures
Objectif of	opérationnel de comportement
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Faire des dessins à la main.	 À partir de spécifications. À partir d'une charte graphique. À l'aide d'outils et de matériel de dessin

Critères généraux de performance

- Utilisation correcte des outils et du matériel de dessin.
- Application d'un mode de représentation approprié.
- Application correcte des techniques de rendu.
- Exploitation judicieuse de la couleur.

- Qualités techniques et esthétiques du travail. Souci d'une posture de travail ergonomique. Respect des règles d'hygiène et de sécurité

	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1.	Faire des esquisses ou des croquis.	 Interprétation correcte des spécifications. Recherche d'un style graphique. Caractère évolutif du travail.
2.	Dessiner des formes typographiques et calligraphiques.	 Tracé précis. Respect des paramètres relatifs aux caractères.
3.	Dessiner des formes réalistes.	Recherche d'un style graphique.Représentation expressive de la forme.
4.	Procéder à la finition d'un dessin.	 Vérification minutieuse du dessin. Exécution des correctifs nécessaires. Travail soigné.
5.	Faire des propositions en matière de dessin et de traitement.	 Respect des spécifications. Recherche d'un style graphique. Caractères original et expressif des propositions.

PRISE EN CHAGE D'UN PROJET DE MAQUETTE

Module no : 05 Durée : 75 heures

Objectif opérationnel de comportement

Énoncé de la compétence

Prendre un projet de maquette en charge.

Contexte de réalisation

- À partir du besoin et de spécifications d'un client ou d'un supérieur.
- À partir d'un cahier des charges et d'un bon de commande.
- À partir d'une charte graphique.
- À l'aide de matériel informatique et de logiciels courants et spécialisés.
- A l'aide des normes de contrôle de qualité.

Critères généraux de performance

- Prise en compte du rapport qualité/prix.
- Manifestation d'une approche-client.
- Respect du processus de travail.
- Respect du bon de commande.

	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1.	Prendre acte d'une commande de maquette.	 Écoute active du client. Interprétation juste, reformulation et confirmation du besoin exprimé. Prise de notes claires et exhaustives.
2.	Analyser une commande de maquette.	 Prise en compte de la charte graphique. Analyse judicieuse des données. Identification des points à éclaircir avec le demandeur. Synthèse écrite.
3.	Déterminer les grandes lignes d'un avant- projet de maquette.	 Respect du besoin et des spécifications du client. Choix cohérent en matière de forme, de matière première et de procédé de fabrication. Caractère faisable de l'avant-projet. Fiche technique conforme.
4.	Prendre acte d'une commande de maquette.	 Écoute active du client. Interprétation juste, reformulation et confirmation du besoin exprimé. Prise de notes claires et exhaustives.
5.	Analyser une commande de maquette.	 Prise en compte de la charte graphique. Analyse judicieuse des données. Identification des points à éclaircir avec le demandeur. Synthèse écrite.

PRISE EN CHAGE D'UN PROJET DE MAQUETTE

Module no : 05 Durée : 75 heures

Objectif opérationnel de comportement

- 6. Déterminer les grandes lignes d'un avantprojet de maquette.
- Respect du besoin et des spécifications du client
 - Choix cohérent en matière de forme, de matière première et de procédé de fabrication.
 - Caractère faisable de l'avant-projet.
 - Fiche technique conforme.

INFORMATIQUE Module no : 06 Durée : 120 heures Objectif opérationnel de comportement Énoncé de la compétence Exploiter un environnement informatique. A partir de besoins courants en infographie. A l'aide de matériel informatique, de logiciels courants et spécialisés et d'Internet. A l'aide de manuels de fabricants.

En réseau.

Critères généraux de performance

- Manifestation d'un bon sens de l'organisation.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Souci d'une posture de travail ergonomique.
- Respect du bon de commande.

	respect du bon de commande.						
	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance					
1.	Organiser son poste de travail informatisé.	 Organisation fonctionnelle et ergonomique. Configuration et installation correctes des périphériques. Utilisation appropriée des fenêtres, du clavier, de la souris et de la barre d'outils. Création et appellation logiques des fichiers et des dossiers. Gestion efficace des fichiers et des dossiers. Entretien périodique du matériel. 					
2.	Installer des logiciels.	 Respect des consignes de fabricants. Processus de travail méthodique. Installation correcte des logiciels. Réalisation de tests de fonctionnement. 					
3.	Utiliser les fonctions de base des logiciels.	 Utilisation adéquate des fonctions de base. Sauvegarde correcte de données. Rapidité d'exécution. 					
4.	Rechercher et consulter des sources de référence sur <i>Internet</i> .	 Utilisation efficace des moteurs de recherche. Respect de la procédure de téléchargement de fichiers. Sauvegarde et impression correctes de données. 					
5.	Recevoir et transmettre de l'information par courrier électronique.	 Réception et envoi corrects de pièces jointes. Mise à jour assidue de son carnet d'adresses. Sauvegarde et impression correctes de données. Impression correcte de données. 					
6.	Résoudre des problèmes courants liés à l'utilisation de matériel informatique.	 Interprétation juste des messages d'erreurs. Identification juste de la cause du problème. Résolution efficace du problème. Référence spontanée et justifiée au soutien technique. 					

RECHERCHE ICONOGRAPHIQUE

Module no : 07 Durée : 75 heures

Objectif opérationnel de comportement

Énoncé de la compétence

Contexte de réalisation

Recueillir les éléments d'un projet de maquette.

- À partir d'un concept.
- À partir du besoin d'un client ou d'un supérieur.
- A partir d'un bon de commande.
- À l'aide de matériel informatique et d'*Internet*.
- À l'aide d'un appareil photo numérique.
- À l'aide de diverses sources de référence.
- À l'aide de la réglementation sur les droits d'auteur.

Critères généraux de performance

- Respect des délais.
- Manifestation d'un esprit de synthèse et de décision.
- Utilisation efficace du matériel informatique et d'Internet.

	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1.	Définir l'objet d'une recherche.	 Analyse judicieuse de l'avant-projet. Examen minutieux des éléments fournis par le demandeur. Prise en compte du besoin.
2.	Planifier une recherche.	 Sélection de moyens de recherche adéquats. Planification ordonnée de la recherche. Prise en compte de l'échéancier.
3.	Chercher des éléments.	 Repérage et choix de sources de référence appropriées à la recherche. Utilisation efficace des moteurs de recherche. Respect de la procédure de téléchargement de fichiers.
4.	Sélectionner des éléments.	 Sélection judicieuse des éléments. Qualités technique et signifiante des éléments.
5.	Prendre des photos numériques.	 Utilisation efficace de l'appareil photo numérique. Respect des techniques de prise de vues.
6.	Prendre les dispositions requises en matière de droits d'auteur.	 Interprétation correcte de la réglementation sur les droits d'auteur. Rédaction des lettres administratives requises. Prise des dispositions appropriées.

LANGUES D'USAGE

Module no : 08 Durée : 105 heures

Objectif opérationnel de comportement

Énoncé de la compétence

Utiliser les langues d'usage dans un contexte professionnel.

Contexte de réalisation

- À partir de textes fournis par le client ou le supérieur.
- À l'aide de diverses sources d'information.
- À l'aide d'un dictionnaire et d'une grammaire.
- En situation de communication orale avec un client, un supérieur ou un collègue.

Critère général de performance

Réinvestissement manifeste de ses acquis.

	Train value and the manifest and accordance.		
	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance	
1.	Interpréter des messages écrits.	Dégagement des idées maîtresses.Dégagement du sens général.	
2. 3.	Interpréter des messages oraux Rédiger des textes courts.	 Texte clair et concis. Sélection et utilisation de sources d'information appropriées. Organisation logique des idées. 	
4.	Résumer des textes.	 Résumé fidèle. Organisation logique des paragraphes. Utilisation du vocabulaire approprié. Respect des règles d'orthographe et de grammaire. 	

ANGLAIS Module no: 09 Durée : 45 heures Objectif opérationnel de comportement Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Utiliser l'anglais dans un contexte professionnel. À partir de textes fournis par le client ou le supérieur. À partir de documentation spécialisée. À l'aide de diverses sources d'information. À l'aide d'un dictionnaire. En situation de communication orale avec un client, un supérieur ou un collègue. Critères généraux de performance Traduction correcte de termes. Réinvestissement manifeste de ses acquis. Précisions sur le comportement attendu Critères particuliers de performance 1. Interpréter des messages écrits simples Dégagement du sens général. Dégagement des idées maîtresses. 2. Interpréter des messages oraux simples Sélection et utilisation de sources 3. Rédiger des textes courts. d'information appropriées. Organisation logique des idées. Utilisation du vocabulaire approprié. Respect des règles d'orthographe.

Texte clair et cohérent.

COMMUNICATION VISUELLE

Module no : 10 Durée : 90 heures

Objectif opérationnel de situation

Énoncé de la compétence

Analyser la portée d'un message.

Précisions sur l'intention poursuivie :

- Connaître le mécanisme de communication visuelle.
- Situer un message dans les contextes historique, référentiel, linguistique et idéologique.
- Reconnaître les effets de chaque composante d'un produit graphique sur la portée d'un message.
- Prendre conscience de l'aspect subjectif lié au codage et au décodage d'un message.

Plan de mise en situation

1. Phase d'information

- S'informer sur le mécanisme de communication et sur le vocabulaire de base.
- Reconnaître l'importance de bien identifier la cible et de bien la situer aux plans culturel, social, historique et idéologique.
- S'informer sur les structures visibles et structures invisibles du message visuel : fond, forme.
- S'informer sur les attributs des différentes composantes formelles d'un message et leur interaction.

2. Phase de réalisation

- Participer à des activités permettant l'analyse de produits graphiques : sens et forme.
- Participer à des activités permettant d'identifier les composantes formelles d'un message et leur interaction.
- À partir de mises en situation réelles ou plausibles, expérimenter la définition de messages.

3. Phase d'auto-évaluation

- Vérifier sa capacité à intégrer les aspects culturel, social, historique et idéologique aux fins d'analyse de message.
- Vérifier sa capacité à analyser des facteurs visibles et invisibles propres à un message

Conditions d'encadrement

- S'assurer de la disponibilité d'une banque d'images et l'accès à diverses sources de référence.
- Présenter des situations variées aux plans culturel, social, historique et idéologique.
- Privilégier le travail en sous-groupes pour l'analyse.
- Privilégier le travail en groupe important pour les discussions.
- Favoriser la participation de tous les élèves au moment des discussions.

Critères de participation

1. Phase d'information

- S'informe sur les structures visibles et invisibles d'un message visuel.
- S'informe sur le rapport message-cible.

2. Phase de réalisation

- Participe à des séances de travail communes.
- Analyse pertinemment des supports graphiques.
- Explique comment les différentes composantes d'un message concourent à sa transmission.
- Constitue sa propre banque d'images.

3. Phase d'auto-évaluation

- Auto-évalue sa capacité d'analyse avec objectivité.
- Accepte de nouveaux objectifs à atteindre, en vue d'élargir ses références en matière de communication visuelle.
- Remet un travail écrit faisant état de sa démarche.

CONCEPT ET TEXTE

Module no : 11 Durée : 90 heures

Objectif opérationnel de situation

Énoncé de la compétence

Mettre un concept en texte.

Précisions sur l'intention poursuivie :

- Reconnaître l'importance de faire une analyse globale de la cible.
- Reconnaître l'importance du traitement linguistique dans le développement d'un concept.
- Reconnaître l'importance du traitement de la forme du texte.
- Intégrer le facteur temps dans sa démarche créative.
- Considérer des limites techniques et budgétaires de production.
- Prendre conscience de ses atouts personnels en matière de création.
- Reconnaître l'importance de construire un message comme un tout (texte-image).

Plan de mise en situation

1 Phase d'information

- S'informer sur les différents types de texte.
- S'informer sur les normes typographiques en pratique et sur les principes de construction.
- Établir des liens entre des formes de traitement graphique de texte et les courants artistiques contemporains.
- À partir de produits graphiques variés, réfléchir à l'importance du texte dans l'expression d'un concept.

2. Phase de réalisation

- Prendre conscience de la variété de concepts propres à un projet.
- Participer à des activités de remue-méninges sur des projets variés.
- À partir de mises en situation réelles ou plausibles, expérimenter des situations de rédaction et de mise en forme.
- À partir de produits graphiques, analyser le rapport texte-image.
- Présenter son travail au groupe.
- Intégrer ses connaissances et habiletés informatiques.

3. Phase d'auto-évaluation

- Reconnaître ses facultés personnelles et ses faiblesses auxquelles il faudra pallier.
- Faire un bilan de ses goûts et aptitudes artistiques.
- Situer sa performance par rapport à celle des autres aux plans du concept, de la production, de la persévérance et du respect des échéances.
- Faire le bilan des connaissances acquises dans ce module.

Conditions d'encadrement

- Assurer la disponibilité d'un poste informatique pour chaque élève.
- Assurer la disponibilité de matériel de référence.
- Soumettre à l'étude des thèmes variés.
- Encourager les élèves à faire preuve d'initiative et de créativité.
- Tenir des séances de remue-méninges.
- Favoriser les échanges en cours de travail.
- Encourager les élèves à formuler des critiques objectives et constructives sur le travail d'autrui.
- Fournir des grilles d'évaluation.

CONCEPT ET TEXTE

Module no : 11 Durée : 90 heures

Objectif opérationnel de situation

Critères de participation

1. Phase d'information

- Consulte des sources d'information.
- Constitue sa propre banque d'exemples et de références.

2. Phase de réalisation

- Expérimente les sujets proposés et assure leur développement.
- Réinvestit manifestement ses acquis.
- Dans son approche de travail, fait référence aux courants artistiques contemporains.
- Présente ses projets.
- Accepte de reprendre son travail, en vue de le faire évoluer.
- Analyse son travail et le travail d'autrui avec objectivité.

3. Phase d'auto-évaluation

- Fait un bilan de ses acquis et de ses faiblesses auxquelles il faudra pallier.
- Remet un travail écrit faisant état de sa démarche.

CONCEPT ET IMAGE

Module no : 12 Durée : 90 heures

Objectif opérationnel de situation

Énoncé de la compétence

Mettre un concept en image.

Précisions sur l'intention poursuivie :

- Reconnaître l'importance de faire une analyse globale de la cible.
- Reconnaître l'importance du traitement visuel dans le développement d'un concept.
- Établir des liens entre les choix graphiques et les coûts de production.
- Considérer l'influence des courants artistiques dans le traitement de l'image.
- Reconnaître l'importance de construire un message comme un tout (image-texte).
- Intégrer le facteur temps dans sa démarche créative.
- Prendre conscience de ses atouts personnels en matière de création.

Plan de mise en situation

1. Phase d'information

- S'informer sur le processus de genèse d'un concept.
- S'informer sur les dispositifs plastiques créant la forme.
- S'informer sur les différents produits graphiques et leur structuration.
- Établir des liens entre des formes de traitement plastique de l'image et les courants artistiques contemporains.
- À partir de produits graphiques variés, réfléchir à l'importance de l'image dans l'expression d'un concept.

2. Phase de réalisation

- Prendre conscience de la variété de concepts propres à un projet.
- Participer à des activités de remue-méninges sur des projets variés.
- À partir de mises en situation réelles ou plausibles, expérimenter des situations de construction graphique.
- A partir de produits graphiques, analyser le rapport image-texte.
- Présenter son travail au groupe.
- Intégrer ses connaissances et habiletés informatiques.

3. Phase d'auto-évaluation

- Reconnaître ses facultés personnelles et ses faiblesses auxquelles il faudra pallier.
- Faire un bilan de ses goûts et aptitudes artistiques.
- Situer sa performance par rapport à celle des autres aux plans du concept, de la production, de la persévérance et du respect des échéances.
- Faire le bilan des connaissances acquises dans ce module.

Conditions d'encadrement

- Assurer la disponibilité d'un poste informatique pour chaque élève.
- Assurer la disponibilité de matériel de référence.
- Soumettre à l'étude des thèmes variés.
- Encourager les élèves à faire preuve d'initiative et de créativité.
- Tenir des séances de remue-méninges.
- Favoriser les échanges en cours de travail.
- Encourager les élèves à formuler des critiques objectives et constructives sur le travail d'autrui.
- Fournir des grilles d'évaluation.

CONCEPT ET IMAGE

Module no : 12 Durée : 90 heures

Objectif opérationnel de situation

Critères de participation

1. Phase d'information

- Consulte des sources d'information.
- Constitue sa propre banque d'exemples et de référence.

2. Phase de réalisation

- Expérimente les sujets proposés et assure leur développement.
- Réinvestit manifestement ses acquis.
- Dans son approche de travail, fait référence aux courants artistiques contemporains.
- Présente ses projets.
- Accepte de reprendre son travail, en vue de le faire évoluer.
- Analyse son travail et le travail d'autrui avec objectivité.

3. Phase d'auto-évaluation

- Fait un bilan de ses acquis et de ses faiblesses auxquelles il faudra pallier.
- Remet un travail écrit faisant état de sa démarche.

CONTRÔLE DE QUALITÉ ET SUIVI DU TRAVAIL

Module no : 13 Durée : 75 heures

Objectif opérationnel de comportement

Énoncé de la compétence Assurer le contrôle de qualité et le suivi du travail. À partir d'une charte graphique. À l'aide de matériel informatique et de logiciels. À l'aide d'un cahier des charges. À l'aide de manuels de fabricants. À l'aide des normes de contrôle de qualité. À l'aide d'outils de contrôle et d'instruments de mesure.

Critères généraux de performance

- Souci de la qualité du travail.
- Respect des normes de contrôle de qualité.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.

	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1.	Identifier les normes de qualité à respecter pour une production donnée.	 Interprétation juste des normes de contrôle de qualité. Prise en compte du cahier des charges. Utilisation appropriée de la documentation de référence.
2.	Déterminer la procédure de contrôle d'une production.	 Détermination des outils de contrôle et les instruments de mesure appropriés. Détermination juste des étapes de production à contrôler. Détermination de tous les points de contrôle. Choix judicieux des techniques de contrôle.
3.	Déterminer la procédure de suivi de fabrication d'une production.	 Identification correcte des directives propres à chaque étape de production. Précision des directives indiquées.
4.	Effectuer les opérations de contrôle et de suivi.	 Utilisation adéquate des outils de contrôle et instruments de mesure. Apport des correctifs nécessaires. Conformité du produit par rapport au cahier des charges. Suivi rigoureux des procédures.

TRAITEMENT DE TEXTE

Durée : 90 heures Module no : 14

Objectif opérationnel de comportement

objecti operationio de competentent	
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter du texte.	 À partir d'un concept. À partir du besoin d'un client ou d'un supérieur. À l'aide de matériel informatique, d'un logiciel de mise en page ou d'un logiciel de traitement de texte. À l'aide de manuels de fabricants. À l'aide d'outils de contrôle. À l'aide des normes de contrôle de qualité. En réseau

- Utilisation efficace du logiciel de mise en page ou de traitement de texte. Utilisation efficace du correcteur d'orthographe. Contrôle ponctuel et efficace du travail.

	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1.	Effectuer la saisie de texte.	 Respect du manuscrit. Application des règles d'orthographe et de grammaire. Utilisation appropriée de la méthode du doigté.
2.	Effectuer la mise en forme de texte.	 Respect des paramètres du texte. Respect des règles typographiques. Ajustement précis.
3.	Sélectionner des polices de caractères.	 Application judicieuse des couleurs, des formats et des styles de caractères. Respect des normes de lisibilité et de visibilité. Respect des dimensions. Ajustement précis.
4.	Vérifier le texte.	 Vérification minutieuse du texte. Interprétation correcte des signes de correction typographique. Exécution des correctifs nécessaires. Texte clair et ordonné. Texte exempt de fautes d'orthographe.

TRAITEMENT D'IMAGES

Durée : 120 heures Module no : 15

Objectif opérationnel de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter des images.	 À partir d'un concept. À partir du besoin d'un client ou d'un supérieur. À partir d'une charte graphique. À l'aide de matériel informatique et de logiciels spécialisés. À l'aide de manuels de fabricants. À l'aide des normes de contrôle de qualité. À l'aide d'outils de contrôle et d'instruments de mesure. En réseau.

- Utilisation efficace de logiciels spécialisés. Respect de la charte graphique. Contrôles ponctuels sur supports imprimés.

	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1.	Numériser/importer une image.	 Utilisation efficace du scanner. Choix des paramètres de résolution appropriés. Respect des procédures d'importation. Respect des règles de numérisation. Intégrité des éléments importés.
2.	Retoucher une image.	 Analyse judicieuse de l'image. Application conforme des couleurs à l'image. Exécution des retouches nécessaires. Amélioration significative de l'image.
3.	Créer des effets spéciaux sur une image.	 Utilisation optimale des fonctions de cadrage, de détourage, d'habillage, d'aquarelle, etc. Retouches chromatiques adéquates. Utilisation judicieuse des calques et des effets.
4.	Insérer et manipuler un texte sur une image.	 Traitement graphique approprié du texte. Manipulation correcte des calques de texte. Disposition adéquate du texte sur l'image.
5.	Vérifier une image.	 Vérification minutieuse des paramètres de résolution et de l'image. Exécution des correctifs appropriés. Qualité technique de l'image.

PRODUCTION D'ILLUSTRATIONS

Module no : 16 Durée : 120 heures

Objectif opérationnel de comportement

,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Produire des illustrations.	 À partir d'un concept et d'un croquis. À partir d'un bon de commande. À partir d'une charte graphique. À l'aide de matériel informatique et d'un logiciel de dessin. À l'aide de manuels de fabricants. À l'aide des normes de contrôle de qualité. À l'aide d'outils de contrôle et d'instruments de mesure. En réseau.

- Respect du concept.
- Respect du bon de commande.
- Respect des délais.
- Contrôle ponctuel et efficace du travail.

	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performa	nce
1.	Interpréter un croquis.	Interprétation juste du croquis. Perception juste du style graphique.	
2.	Déterminer une procédure de réalisation graphique.	Détermination judicieuse de la procé Sélection des outils de dessin approp	
3.	Faire des dessins.	Graphiques clairs et précis. Optimisation des fonctions d'un logic dessin. Respect du croquis.	iel de
4.	Appliquer des textures et des couleurs sur un graphique.	Choix conforme et judicieux des texte des couleurs. Respect de la charte graphique. Respect des contrastes et des teinte	
5.	Vérifier une illustration.	Vérification minutieuse de l'illustration Exécution des correctifs appropriés. Qualité technique de l'illustration.	n.

MULTIMÉDIA Module no : 17	Durée : 75 heures
Objectif opérationne	el de comportement
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se situer par rapport à une production multimédia.	 À partir d'un cahier des charges. À partir d'une charte graphique. À l'aide de matériel informatique et de logiciels spécialisés. À l'aide des normes de contrôle de qualité.

- Respect de la chaîne de production multimédia. Prise en compte des technologies actuelles. Prise en compte du rapport qualité/prix.

	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance	
1.	Distinguer le rôle de l'infographe dans une production multimédia.	 Identification juste du champ d'intervention e du niveau de responsabilité propres à chaqu intervenant. Distinction claire du rôle et des activités de l'infographe. 	
2.	Définir les étapes et les techniques de fabrication pour une production multimédia.	 Interprétation correcte des orientations du projet multimédia. Sélection appropriée des techniques de fabrication. Enchaînement logique des étapes de fabrication. 	
3.	Utiliser les fonctions de base d'un logiciel de fabrication multimédia.	 Utilisation adéquate des fonctions de base. 	

IMPOSITION D'UNE MAQUETTE

Module no : 18 Durée : 45 heures

Objectif opérationnel de comportement

Énoncé de la compétence Effectuer l'imposition d'une maquette. À partir d'une maquette. À partir du besoin d'un client ou d'un supérieur. À partir d'un bon de commande. À l'aide de matériel informatique et de logiciels spécialisés. À l'aide des normes de contrôle de qualité. À l'aide d'outils de contrôle et d'instruments de mesure.

- Utilisation efficace du logiciel d'imposition.
- Respect des techniques d'imposition.

	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1.	Déterminer le type d'imposition.	 Sélection du type d'imposition approprié. Prise en compte des formats de papier et de la maquette. Prise en compte du nombre de pages et du type de finition.
2.	Réaliser un schéma d'imposition.	 Détermination exacte du nombre de pages. Détermination précise des repères de coupe et de plis.
3.	Disposer les pages à imposer.	 Respect des techniques de formation des cahiers. Indication claire des marques de coupes, de plis et de repérage. Présence de toutes les pages à imposer. Orientation correcte des pages. Disposition ordonnée des pages.
4.	Contrôler l'imposition.	 Vérification minutieuse de l'imposition. Application des critères de qualité. Exécution des correctifs nécessaires.

MISE EN PAGE DE MAQUETTE

Module no : 19 Durée : 75 heures

Objectif opérationnel de comportement

Énoncé de la compétence Effectuer la mise en page d'une maquette. À partir d'une esquisse et d'éléments graphiques. À partir du besoin d'un client ou d'un supérieur. À partir d'un bon de commande. À partir d'une charte graphique. À l'aide de matériel informatique et d'un logiciel de mise en page. À l'aide d'une machine à épreuve. À l'aide des normes de contrôle. À l'aide des normes de contrôle de qualité.

En réseau.

- Respect du concept.
- Utilisation efficace du logiciel de mise en page.
- Contrôles ponctuels et efficaces du travail.

	Controlled perioducial of emiscose du travair.	
	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1.	Configurer une maquette.	 Conformité du format, de l'orientation et du nombre de pages. Détermination précise des marges et des colonnes.
2.	Préparer un gabarit.	 Disposition des règles. Utilisation efficace des repères. Positionnement exact des blocs. Mise en forme correcte des blocs. Détermination précise des marges et des colonnes.
3.	Disposer les éléments.	 Respect des procédures d'importation. Intégrité des éléments importés. Insertion correcte des éléments dans les blocs. Répartition harmonieuse des éléments. Équilibrage approprié de la page.
4.	Préparer une maquette aux fins de sortie.	 Séparation correcte des couleurs. Positionnement précis des repères chromatiques. Positionnement de la gamme de nuances. Choix judicieux de la trame (linéature) et de l'orientation de la trame. Précision du positif et du négatif. Indication claire des marques de coupes, de plis et de repérage simples. Sélection du format d'enregistrement approprié.

MISE EN PAGE DE MAQUETTE Module no : 19 Objectif opérationnel de comportement 1. Imprimer et contrôler une épreuve finale. Utilisation correcte de la machine à épreuves et des outils de contrôle. Présence de tous les éléments requis. Vérification minutieuse de l'épreuve. Application des critères de qualité. Exécution des correctifs nécessaires.

PRODUCTION DE FILM

Module no : 20 Durée : 75 heures

Objectif opérationnel de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Produire le film d'une maquette.	 À partir d'une maquette. À partir d'un bon de commande. À l'aide de matériel informatique et de logiciels spécialisés. À l'aide de la flasheuse. À l'aide de matière d'œuvre. À l'aide de manuels de fabricants. À l'aide des normes de contrôle de qualité. À l'aide d'outils de contrôle et d'instruments de mesure. En réseau.

Critère général de performance

Respect des règles d'hygiène et de sécurité.

_		
	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1.	Préparer la flasheuse.	 Calibrage juste de la flasheuse. Choix des films appropriés. Choix judicieux de la matière d'œuvre. Fonctionnement adéquat de la flasheuse.
2.	Effectuer des opérations de flashage.	 Utilisation correcte des fonctions du logiciel de flashage. Respect des techniques de flashage. Suivi rigoureux des étapes de flashage.
3.	Contrôler la qualité du film.	 Vérification minutieuse du film. Respect de la gamme des couleurs. Utilisation adéquate des outils de contrôle et des instruments de mesure. Application des critères de qualité. Exécution des correctifs nécessaires.
4.	Entretenir la flasheuse.	 Respect des fréquences de nettoyage. Entretien périodique. Respect des directives de fabricants.

RECHERCHE D'EMPLOI

Durée : 30 heures Module no : 21

Objectif opérationnel de comportement

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Rechercher un emploi.	 À l'aide d'un press book. À l'aide de sources d'information sur le marché du travail. À l'aide d'un dictionnaire et d'une grammaire. À l'aide de matériel informatique, de logiciels courants et d'Internet.

- Respect des normes de présentation des documents écrits. Qualité de la communication écrite et orale.

	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
1.	Planifier sa recherche d'emploi.	 Inventaire exhaustif des employeurs potentiels. Recherche d'emploi réaliste au regard de l'offre et de la demande du marché du travail. Utilisation efficace des sources d'information.
2.	Rédiger un curriculum vitae.	 Pertinence et exactitude des informations présentées. Données complètes et précises. Respect des règles d'orthographe et de grammaire.
3.	Rédiger une lettre de demande d'emploi.	 Pertinence et exactitude des informations présentées. Respect des règles d'orthographe et de grammaire.
4.	Passer une entrevue de sélection.	 Préparation appropriée de l'entrevue. Pertinence des réponses et des interventions. Respect des règles de présentation et de convenance. Gestion manifeste du stress.

INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL

Module no : 22 Durée : 120 heures

Objectif opérationnel de situation

Énoncé de la compétence

S'intégrer au milieu de travail.

Précisions sur l'intention poursuivie :

- Se familiariser avec la réalité de l'exercice du métier.
- Intégrer les connaissances, les habiletés, les attitudes et les habitudes acquises durant la formation.
- Prendre conscience des changements de perception qu'entraîne un stage en milieu de travail.

Plan de mise en situation

1. Phase d'information

- Prendre connaissance de l'information et des modalités relatives au stage.
- Effectuer les démarches pour obtenir une place de stagiaire.
- Prendre connaissance de l'organisation physique du lieu de stage.

2. Phase de réalisation

- Observer le contexte de travail : type d'installation, structure de l'entreprise, équipement, évolution technologique, conditions de travail, relations interpersonnelles, santé et sécurité.
- S'intégrer à l'équipe de travail.
- Effectuer différentes tâches professionnelles ou participer à leur exécution.
- Produire un bref rapport de ses observations sur le contexte de travail et sur les principales tâches effectuées dans l'entreprise.
- Tenir un journal de bord faisant état des tâches effectuées au cours du stage.

3. Phase d'auto-évaluation

- Établir des liens entre ses interventions en milieu de travail et les connaissances acquises en cours de formation.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage : milieu de travail, pratiques professionnelles.
- Discuter des conséquences du stage sur le choix d'un emploi.

Conditions d'encadrement

- Fournir aux élèves les moyens permettant de favoriser le choix judicieux d'un lieu de stage.
- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.
- Favoriser l'observation et l'exécution de tâches professionnelles variées.
- Assurer l'encadrement périodique des élèves.
- S'assurer de la supervision des stagiaires par une personne responsable au sein de l'entreprise.
- Intervenir efficacement et rapidement en cas de difficultés ou de problèmes.
- Favoriser les échanges de points de vue et les possibilités d'expression pour tous les élèves.

INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL

Module no : 22 Durée : 120 heures

Objectif opérationnel de situation

Critères de participation

1. Phase d'information

• S'informe sur l'organisation pratique du stage et les responsabilités qui lui sont attribuées.

2. Phase de réalisation

- Respecte les politiques de l'entreprise concernant les activités autorisées en tant que stagiaire.
- Respecte les horaires de travail.
- Participe à l'exécution de tâches correspondantes au métier.
- Note ses observations sur les tâches exécutées sur un journal de bord.

3. Phase d'auto-évaluation

- Remet un rapport de stage.
- Partage son expérience en milieu de travail.

